

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

**Le titre de la couverture est reliée comme étant la dernière page du livre mais filmée en premier sur la fiche.**

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

<b>10x</b>		<b>14x</b>		<b>18x</b>		<b>22x</b>		<b>26x</b>		<b>30x</b>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>12x</b>		<b>16x</b>		<b>20x</b>		<b>24x</b>		<b>28x</b>		<b>32x</b>

No. 64.

---

2e Session, 1er Parlement, 32 Vict., 1869.

---

BILL.

Acte pour autoriser l'émission de lettres-  
patentes en faveur de Henry Fitzwilliams  
Bellow pour des matériaux de construction  
d'une nouvelle espèce.

---

BILL PRIVE.

---

L'HON. M. IRVINE.

---

OTTAWA :  
IMPRIMÉ PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX.

Acte pour autoriser l'émission de lettres-patentes en faveur de Henry Fitzwilliams Bellew pour des matériaux de construction d'une nouvelle espèce.

**C**ONSIDERANT que Henry Fitzwilliams Bellew, de la cité de Québec, dans le comté de Québec, a, par sa pétition, représenté qu'il a acquis de l'inventeur aux Etats-Unis, un procédé pour la fabrication de matériaux de construction d'une espèce nouvelle et inconnue 5 jusqu'à ce jour, appelée "*American Building Block*," laquelle peut-être fabriquée à si bas prix qu'elle est susceptible de devenir d'une grande valeur au point de vue économique ; et considérant qu'il désire être autorisé à demander et, s'il est jugé y avoir droit, obtenir une patente à cet effet, et qu'il est expédient d'accéder à sa demande : A 10 ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :

1. Il sera et pourra être loisible au gouverneur-général, s'il le juge à propos, et sur la preuve que le dit Henry Fitzwilliams Bellew représente l'inventeur primitif de ce procédé, de concéder une patente au dit 15 Henry Fitzwilliams Bellew pour l'invention ou procédé ci-dessus décrit, de la même manière, aux mêmes conditions et restrictions, et avec le même effet qu'elle aurait pu lui être concédée en vertu du chapitre trente-quatre des statuts refondus du Canada, intitulé : " Acte concernant les brevets d'invention," s'il eût acquis ce procédé dans quelque lieu 20 sur le continent d'Europe en dehors des limites des possessions de Sa Majesté.

2. Les lettres-patentes devant être accordées comme il est dit ci-haut, le seront toutefois aux conditions suivantes :

1. Le breveté, dans les deux ans de la date des lettres-patentes, 25 établira ou fera établir dans les limites de la Puissance du Canada, une manufacture pour la fabrication de ces matériaux de construction ;

2. Les privilèges conférés par ces lettres-patentes ne bénéficieront au breveté que tant que cette manufacture restera en opération.

3. Avant qu'une patente soit accordée sous l'autorité du présent acte, 30 le pétitionnaire devra donner un mois d'avis dans la *Gazette Officielle*, de son intention d'en faire la demande, y énonçant le nom de l'inventeur primitif, la date de la patente obtenue aux Etats-Unis et les particularités de nature à identifier suffisamment l'invention.

3. Le présent sera réputé acte public.